

Centre de services partagés (CSP) et ERP

PUBLIC VISÉ

Directeurs et contrôleurs financiers – Responsables financiers, consolidation et comptables – Comptables – Consolideurs – Contrôleurs de gestion – Auditeurs internes – Experts comptables, Commissaires aux comptes

Pré-requis : cette formation ne nécessite aucun pré-requis particulier.

OBJECTIFS

- ▣ Acquérir une vision d'ensemble de l'organisation d'un CSP
- ▣ Identifier les risques et les opportunités de la mise en place d'un CSP, en particulier dans le domaine comptable
- ▣ Comprendre la structure et l'utilisation des ERP dans le contexte des CSP et de la dématérialisation

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- ▣ La mise en place de centres de services partagés n'est pas réservée aux grands groupes. Nouvelles procédures et organisation, la création des CSP impacte les rôles et les responsabilités de chacun : populations comptables et financières, bien sûr, mais aussi opérationnels et commerciaux. En une journée, cette formation permet de faire le point sur les principaux changements induits par la mise en place de cette organisation.

CONTENU

▣ La mise en place d'un centre de services partagés (CSP) : pour quelles entités, pour quels services ?

▣ Enjeux, risques et opportunités des CSP

- Risques lors de la mise en place : gestion de la bascule (changement d'organisation et, souvent, de système) et conservation des historiques
- Risques en régime de croisière : identification et traitement des transactions, gestion du *turn-over*
- Centralisation des process et maintien de la proximité avec les clients internes et tiers : aspects géographiques et aspects systèmes

▣ Les principes d'organisation d'un CSP

- Principes de contrôle interne
- Organisation, séparation des tâches, *workflow*
- Définition et suivi d'indicateurs de performance
- Le *Service Level Agreement (SLA)* : un outil au service des parties prenantes
- CSP comptable et autres CSP

▣ Un outil supportant la mise en place des CSP comptables : l'ERP

- Définition et dimensionnement
- Principes généraux d'organisation de l'ERP
- Les modules Finance et Contrôle : dématérialisation, automatisation des transactions et identification des traitements manuels ; restitution et contrôle des données

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Pendant la session :** présentations, illustrations tirées de situations réelles, échanges et élaboration de plans d'action permettant de s'assurer de l'acquisition des connaissances.
- **En aval :** l'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

DURÉE : 1 JOUR

DATES* : 16/02/23
30/06/23
21/11/23

PRIX : 1 120 € HT

(*) Mode d'animation : présentiel, susceptible de changer selon vos demandes et/ou les conditions sanitaires.